



## Annexe 5

### CONVENTION FINANCIERE ANNUELLE RELATIVE AU CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE

ANNEE 2023

#### ENTRE

Le Préfet du département de la Sarthe

d'une part,

#### ET

La Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé représentée par M. Hervé RONCIERE, président

d'autre part,

dénommés les parties prenantes.

#### Préambule :

En tant qu'accord-cadre pluriannuel, le contrat de relance et de transition écologique accompagne la mise en œuvre d'un projet de territoire à l'échelle du bassin de vie concerné. Il fédère l'ensemble des acteurs institutionnels publics et privés amenés à porter ou à soutenir des actions permettant la réalisation de ce projet et s'inscrit en cohérence avec les stratégies et les outils d'intervention des parties prenantes. Le contrat décline des objectifs et un plan d'actions sur les orientations stratégiques prioritaires du projet de territoire.

La présente convention financière 2023 liste les actions engagées pour l'année 2023.

Elles peuvent être cofinancées par l'Etat, par des subventions demandées par les maîtres d'ouvrage, au titre des dotations et crédits disponibles, pour lesquelles les actions qu'ils portent sont éligibles.

Les crédits régionaux, les crédits de droit commun du Conseil Départemental, des fonds européens ou d'autres sources de financement qui seraient destinées à apporter un complément financier aux opérations de la présente convention pourront être sollicités par les maîtres d'ouvrage.



VU le contrat de relance et de transition écologique Loir Lucé Bercé, signé le 14 décembre 2021, et plus particulièrement le plan d'actions opérationnel,

VU les financements prévus au titre de l'année budgétaire 2023 sur l'ensemble des dispositifs mobilisés dans la mise en œuvre du contrat de relance et de transition écologique et de son plan d'actions,

Les parties prenantes, porteurs du contrat de relance et de transition écologique, conviennent:

### **ARTICLE 1 : Objet**

La présente convention a pour objet de déterminer les engagements financiers des porteurs du contrat de relance et de transition écologique, pour l'engagement d'actions au cours de l'année 2023, au regard des actions inscrites dans le plan d'actions susvisé.

### **ARTICLE 2 : Descriptif des actions engagées en 2023**

Ces actions, engagées en 2023, sont déclinées en annexe 3 de la présente convention.

Chacune d'elles se présente sous la forme d'une fiche-action qui comporte au moins les rubriques suivantes :

- l'axe prioritaire du contrat
- la désignation/l'objet de l'action
- sa localisation
- son descriptif sommaire
- le maître d'ouvrage
- le budget de l'action
- la part mobilisée par le maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% selon les cas)
- la part attendue par l'Etat (*crédits du plan de relance, dotation, crédit de droit commun crédits spécifiques, ...*)
- les parts des autres contributeurs : signataires-partenaires du contrat de relance et de transition écologique, autres cofinanceurs : (*contrat avec une collectivité, appel à projet, apports non financiers, ...*)
- le calendrier de réalisation
- les indicateurs de suivi et d'évaluation.

Ainsi que toute autre indication utile aux cofinanceurs.

### **ARTICLE 3 : Financement des actions concrètes opérationnelles annuelles**

Le financement de chacune des actions programmées en 2023 est réalisé sur la base des décisions fixant la contribution apportée, selon les modalités définies par chacun des dispositifs mobilisés.



Au titre de l'année budgétaire 2023, sur la base des actions programmées listées à l'annexe 3 de la présente convention, les crédits obtenus s'élèvent ainsi, à :

Orientation	Action	Maître d'ouvrage (MO)	Montant total	Part MO	Part Etat	Part autres financeurs
1. Dynamiser l'économie et rendre l'emploi attractif	Signalétique des zones d'activités Zone de Mont-sur-Loir Zone de la Prairie	CC Loir-Lucé-Bercé	Mont-sur-Loir : 13 678 € La Prairie : 13 002,98 €  26 680,98 €	Autofinancement		
	Maison de l'eau et de l'assainissement	CC Loir-Lucé-Bercé	1 542 989,53 €		DETR : 300 000 € <i>Demande de Fonds Vert 2024</i> <i>Demande de DETR 2024</i>	FEDER accordé ( <i>en attente de montant d'attribution</i> ) Département : 220 000 €
2. Préserver le cadre de vie	Mise en place d'une signalétique touristique le long de la voie verte	CC Loir-Lucé-Bercé	7 762,04 €	Autofinancement		
	Jalonner la Route des vins « Vignobles et belles demeures »	CC Loir-Lucé-Bercé	9 700 €	Autofinancement		
	Élaboration d'une Charte Forestière	PETR Vallée du Loir	80 447,40 €			FEADER : 64 357,92 € Région : 16 089,48 €
	Rénovation énergétique des logements du lotissement communal	Chahaignes	54 492 €		Fonds Vert : 27 000 €	Région : 16 348 €
	Travaux de rénovation de l'éclairage public	Chahaignes	46 548 €			Région : 12 200 €
	Rénovation énergétique bâtiment garderie / activités périscolaires	Chahaignes	85 000 €		Fonds Vert : 25 387 €	
	Réparation du clocher de l'église	Courdemanche	23 373 €	4 676,36 €		Département : 18 696,64 €
	Audit énergétique pour la rénovation du groupe scolaire et de la cantine	Courdemanche	5 925 €			
	Réhabilitation et réaménagement de la mairie	Dissay-sous-Courcillon	308 000 €	214 000 €	Fonds Vert : 24 342 € DETR : 70 000 €	Département : 24 000 €
	Rénovation énergétique du patrimoine communal (4 bâtiments)	Jupilles	700 000 €		Fonds Vert : 102 491 € DSIL : 203 000 €	
	Étude de faisabilité géothermie	La Chartre-sur-le-Loir	13 561 €	2 712,20 €		Fonds Chaleur : 9 492,70 € BDT : 1 356,10 €
	Rénovation de la toiture du presbytère	Lavernat	9 584 €		DETR : 3 000 €	
	Audit énergétique pour la rénovation de 3 bâtiments	Lavernat	3 000 €			



	communaux					
	Rénovation énergétique de la salle de billard (huisseries et menuiseries)	Lhomme	3 900 €	Autofinancement		
	Diagnostic et travaux de restauration de 3 églises : Lavenay, La Chapelle Gaugain et Ruillé-sur-Loir	Loir-en-Vallée	26 670 €	16 002 €		DRAC : 10 668 €
	Diagnostic et travaux de restauration des décors peints à l'église de Lavenay	Loir-en-Vallée	8 900 €	5 028 €		DRAC : 3 872 €
	Travaux de sécurisation du beffroi et réfection du chéneau à l'église de Poncé	Loir-en-Vallée	20 067 €	11 825 €		DRAC : 5 374,36 €
	Aménagement des accès et abords de la voie verte suite à la déprise ferroviaire	Loir-en-Vallée	181 378 €		DETR : 37 000 €	
	Elaboration d'un schéma directeur d'assainissement sur les communes déléguées de Lavenay, La Chapelle Gaugain et Poncé-sur-le-Loir	Loir-en-Vallée	49 079,50 €	24 539,75 €		AELB : 24 539,75 €
	Travaux prioritaires d'assainissement à Poncé, La Chapelle Gaugain et Lavenay	Loir-en-Vallée	76 946 €			AELB : 5 695,50 €
	Création d'une chaufferie centrale biomasse à la Chapelle Gaugain (réseau 5 bâtiments)	Loir-en-Vallée	344 625 €		Fonds Vert : 100 000 € DETR 2022 : 40 000 €	ADEME : 55 050 €
	Étude de faisabilité pour la création d'une chaufferie centrale biomasse avec réseau de chaleur à Ruillé (réseau 9 bâtiments)	Loir-en-Vallée	10 920 €	6 744 €		ADEME : 4 176 €
	Enfouissement de 5 colonnes Ordures ménagères	Luceau	31 361,85 €	26 361,85 €		Syndicat OM : 5 000 €
	Aménagement de	Marçon	75 000 €	Autofinancement		



	l'espace de loisirs du lac de Varennes (opération 2)			ment		
	Réhabilitation énergétique du COSEC des Paumons (études)	Montval-sur-Loir	31 645 €			BDT : 15 822 € Département : 9 463 €
	Étude de faisabilité pour la mise en place d'un réseau de chaleur et d'une chaufferie biomasse	Montval-sur-Loir	20 650 €	6 195 €		ADEME : 14 455 €
	Aménagement des caves de Vouvray	Montval-sur-Loir	Tranche 1 : 53 423 €			Fonds Barnier (FPRNM) : 50%
	Enfouissement des points d'apport volontaire	Montval-sur-Loir	Place de la Liberté : 35 280 €	15 280 €		Fonds d'urgence violence urbaine : 20 000 €
	Remplacement armoire du poste de relèvement de la lagune communale	Nogent-sur-Loir	12 072 €	Autofinancement		
	Rénovation de l'éclairage public phase 2 : Gué de Mézières	Nogent-sur-Loir	21 915 €			CEE
	Curage de la lagune et épandage des boues	Pruillé l'Eguillé	16 818,44 €	Autofinancement		
	Passage en éclairage LED des bâtiments communaux	Pruillé l'Eguillé	14 700 €	Autofinancement		
	Rénovation du parc de luminaires de l'éclairage public	Saint-Vincent-du-Lorouër			Fonds Vert : 18 086 €	
	Audit énergétique pour la rénovation des bâtiments communaux	Thoiré-sur-Dinan	2 280 €			
<b>3. Accueillir, attirer et faire rester les familles</b>	Mise en œuvre d'une OPAH et OPAH-RU : phase opérationnelle	CC Loir-Lucé-Bercé	Investissement : 812 500 € Fonctionnement : 466 600 €	180 622,50 €		ANAH : 311 247,50 € Département : 68 050 € Montval-sur-Loir : aides aux travaux : 355 500 € Loir-en-Vallée : aides aux travaux : 25 000 €
	Renouvellement du Projet éducatif de territoire	CC Loir-Lucé-Bercé		Réalisé en interne		
	Réaménagement d'un bâtiment pour accueillir les Restos du cœur	CC Loir-Lucé-Bercé	121 500 €	31 500 €	DETR 2022 : 90 000 €	
	École (reconstruction bâtiment chaufferie et local à vélos)	Chahaignes	74 659 €		DETR : 18 000 €	ADEME : 23 520 €
	Rénovation	Chahaignes	Cour de tennis :			

	terrain de tennis et sanitaires foot		26 526 € Couverture : en cours de chiffrage Sanitaires : 7 000 €			
	Rénovation des sols des classes de l'école	Courdemanche	5 910 €	1 651 €	DETR : 2 000 €	Département : 1 303 €
	Programme rénovation relais de la forêt pour habitat inclusif	Flée	566 530 €	254 571 €	DSIL 2022 : 142 000 € En attente de Fonds Vert	Région 2022 : 169 959 € Département : 10 000 € Demande de mécénat
	Étude de faisabilité pour la création d'un multi-accueil	La Chartre-sur-le-Loir	6 600 €	1 320 €		BDT : 3 300 € Département : 1 980 €
	Réhabilitation et extension du complexe Belleville (salle polyvalente/centre social/MSP)	Le Grand-Lucé	1 515 000 €	454 500 €	DETR : 350 000 € Fonds Vert : 101 158,95 €	CAF : 165 000 € Région : 150 000 €
	Étude de faisabilité pour la création d'une salle commune pour les animations dans le cadre d'une opération d'habitat inclusif	Le Grand-Lucé	16 560 €	1 560 €		AMI Bien vieillir : 15 000 €
	Étude de faisabilité pour la réhabilitation d'une friche bâtiment collectif La Chapelle Gaugain	Loir-en-Vallée	EGIS : 25 000 €			ANCT : 100%
	Étude de faisabilité pour la création d'un multi-accueil	Marçon	5 200 €	Auto financement		
	Étude de faisabilité pour la création d'un jardin d'enfant	Montval-sur-Loir	10 000 €	2 000 €		BDT : 5 000 € Département : 3 000 €
	Habitat locatif dans le centre bourg	Saint-Pierre-de-Chevillé	83 978,12 €	47 182,50 €		Région : 16 795,62 € Département : 20 000 €
	Rénovation et extension de l'accueil de loisirs "la Becquée"	Villaines-sous-Lucé	839 623,85 €	204 623,85 €	DETR : 200 000 €	CAF : 300 000 € Région : 50 000 € Département : 20 000 €
<b>4. Renforcer l'accessibilité et la proximité des services</b>	Élaboration d'un SDIRVE	CC Loir-Lucé-Bercé	16 375 €	4 093,75 €		BDT : 9 825 € Département en cours
	Aménagement pour réduire la vitesse des véhicules dans le bourg (sécurité)	Beaumont-Pied-de-Bœuf	60 000 €	Auto financement		
	Création d'un city stade	Flée	54 266 €	29 846 €		ANS : 24 400 €
	Réparation des ponts sur les voies	Flée	73 060 €			Département : 20 000 €



	intercommunales (1 pont communal / 3 ponts intercommunaux)					
	Aménagement de sécurité du carrefour du Port Gautier	Flée	29 975 €			Amendes de police : 8 202 €
	Réhabilitation d'une passerelle sur le Loir et création d'un parking	La Chartre-sur- le-Loir	236 322,50 €	115 301,50 €	DETR : 75 000 €	Région : 46 021 €
	Liaison scolaire par vélobus via la voie verte	Loir-en-Vallée	4 000 €	Autofinance ment		
	Aménagement et enfouissement des réseaux Route des Breuilles	Luceau	45 000 €	Autofinance ment		
	Installation de systèmes de vidéoprotection	Montval-sur- Loir	200 000 €		DETR : 41 000 €	FIPD 2022 : 20 000 € FIPD 2023 : 20 000 €
	Poursuite de la mise en accessibilité du patrimoine communal : mairie	Pruillé l'Eguillé	23 870 €	16 870 €	DETR : 7 000 €	
	Aménagement du centre bourg (+ halle commerçante et avec les acquisitions de terrains)	Saint-Vincent- du-Lorouër	790 416 €		DETR : 200 000 €	Région : 50 000 € sollicités Département : 55 000 € FDAU : 20 000 € sollicités La Poste : 25 000 € sollicités
	Aménagement du centre-bourg (sécurité, stationnement, commerce)	Thoiré-sur- Dinan	250 000 €	160 000 €	DETR : 70 000 €	Région : 22 943 € Département : 20 000 €
	Poursuite de la mise en accessibilité du patrimoine communal (cimetière, mairie, encore l'église, salle des fêtes à finaliser)	Thoiré-sur- Dinan	54 794,58 €			Département : 12 000 €



Total crédits octroyés par type de crédits	Fonds Vert	DETR / DSIL	Région Pays de la Loire	Département de la Sarthe	Europe	Agence de l'eau Loire-Bretagne	AUTRES (Ademe, ANAH, BDT...)
	398 464,95 €	1 576 000 €	330 397,10 €	503 492,64 €	64 357,92 €	30 235,25 €	1 069 270,16 €

Attention ! Chiffres indicatifs selon données fournies par les communes.

### **ARTICLE 5 : Durée**

La présente convention est signée pour l'année 2023 correspondant à l'année budgétaire.

Les actions inscrites devront être engagées dans l'année, les autorisations d'engagement de l'Etat devant être notifiées avant le 31 décembre 2023.

### **ARTICLE 6 : Suivi**

Le comité de pilotage du contrat de relance et de transition écologique assure le suivi de la réalisation des actions et des engagements des signataires et des partenaires.

Fait à ..... , le .....

Le Président de la Communauté de communes de  
Loir-Lucé-Bercé,

Le Préfet de la Sarthe,  
Pour le Préfet et par délégation,  
La Sous-Préfète,

M. Hervé RONCIERE

Mme. Marie-Élize TILLY

